

**Association du personnel de la Ville, de la Communauté de  
Communes,  
du CCAS de Pont-Audemer et de la Communauté de Communes  
de Pont-Audemer Val de Risle  
Compte-rendu du mercredi 29 novembre 2023**

**Présents** : Beaugendre Muriel, Coignard Didier, Corbon Brigitte, Costandi Isabelle, Delamare Michel, Delaperelle Nicole, Deschamps Mireille, Girodon Sophie, Lecarpentier Martine, Lemercier Colette, Lucas Myriam, Pottier Marie-Claire, Terrasse Sylvie.

**Absents excusés** : Deshayes Hubert, Métayer André

Les adhérents AYANT RESERVE leurs places pour l'Arbre de Noël vont recevoir le petit coupon à présenter à l'entrée. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à appeler Muriel.  
C'est le moment pour ceux qui auraient changé d'adresse de le signaler par retour.

ARBRE DE NOEL : ouverture des portes à 14 heures pour votre installation aux tables (pas avant). Présentation de votre coupon.

Le magicien LARSENE présentera son spectacle complet devant un public assis et les activités suivront pendant que le gouter sera servi vers 16 heures. Le Père Noël arrivera vers 17 heures pour la distribution des jouets.

Les adhérents qui n'ont plus d'enfants de moins de 14 ans pourront venir retirer leur cadeau, bon d'achat ou parfum à partir de 18 heures et prendre le verre de l'amitié.

Petit rappel : les jouets et cadeaux des adultes non retirés le jour de l'Arbre de Noël seront disponibles au bureau de l'Association les 3 et 4 janvier 2024 de 13h 30 à 17h 30.

Nous comprenons fort bien que certains ne peuvent pas ou ne souhaitent pas se déplacer un samedi, mais vous devez aussi comprendre le travail des membres du bureau et que s'ils sont bénévoles, ils ne peuvent être à la disposition de chacun.

N'oubliez pas de payer votre cotisation dès maintenant, le chèque ne sera encaissé que fin janvier 2024.

Petite explication concernant les tickets de cinéma : il est vrai qu'au cinéma, on peut acheter un carnet de 10 tickets pour 56€, soit moins cher que le billet à l'unité à l'Association. Mais, d'une part il faut déboursier en une fois 56€, d'autre part, il est rappelé que les billets vendus par l'Association sont pour les adhérents et leurs enfants à charge, et non pour les petits enfants, enfants, ...les copains, etc ; de ce fait nous pouvons avoir une vue d'ensemble sur ce que les adhérents achètent. Merci de votre compréhension.

Toujours en vente : tickets pour la Fonderie : 7€ au lieu de 10€.

Pensez à demander votre carte d'adhérent pour avoir d'éventuelles remises chez les commerçants de notre Ville.

PS : les commandes d'huîtres et truites sont possibles jusqu'au 7 décembre 2023

Pour la petite histoire : l'Association a été créée le 3 septembre 1973 sous le titre Association du Personnel de la Ville de Pont-Audemer, du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple « Risle Seine », du bureau Aide Sociale, et de la Caisse des Ecoles Publiques.

Prochaine réunion le mercredi 24 janvier